



## AMATHEA

Résidence d'auteurs / Auvergne

Date de mise à jour : 7 décembre 2011

### Présentation :

La résidence **AMATHEA** se situe dans le bourg d'Orcet en Auvergne, au sein du Centre de ressources du Théâtre amateur.

Elle existe depuis 2001 et accueille **uniquement des auteurs de théâtre**.

La structure propose chaque année un mois de résidence.

### Principaux objectifs de la résidence :

> Promouvoir le théâtre amateur en Auvergne.

**Durée moyenne d'une résidence :** 15 jours à 1 mois (durée minimum : 1 semaine)

**Date limite pour le dépôt des dossiers :** Toute l'année

**Nombre de résidents accueillis par année :** 2 (pas en même temps : il peut y avoir 1 résident pendant 1 mois ou 2 résidents pendant 2 semaines chacun)

### Conditions de candidature :

- > Les auteurs de la région Auvergne sont privilégiés
- > Les demandes de résidences sont étudiées en Conseil d'administration et tout dépend du projet proposé
- > Pas de limite d'âge pour poser sa candidature
- > Pas besoin d'avoir publié
- > Les auteurs font des candidatures spontanées
- > Un auteur peut être accueilli plusieurs fois pour un même projet, il peut scinder sa résidence en deux

### Type d'hébergement proposé :

- > Studio de 20m<sup>2</sup>, dans le bourg d'Orcet, au sein d'AMATHEA
- > Équipé d'1 chambre, d'1 bureau, d'1 salle de bain, d'1 kitchenette

### Équipements mis à la disposition du résident :

- > Internet, bibliothèque

### Frais à la charge du résident :

- > Aucun

### Frais pris en charge par la structure :

- > Une allocation est versée à l'auteur sous forme de note de droits d'auteurs
- > Frais de déplacements, repas et hébergement pris en charge par AMATHEA

### Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Les auteurs accueillis doivent :
  - proposer un travail en direction des comédiens amateurs (stage, participation à nos festivals en tant que membre du jury...)
  - effectuer une sortie de résidence (présentation du travail effectué devant un public, lecture du texte par exemple)
- > L'auteur peut être amené à participer à des actions culturelles (travail en direction des comédiens amateurs : stage à proposer, participer aux « scènes ouvertes », festival régional ou à FESTHEA)

**Centre national du Théâtre : pôle auteurs**

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

> L'auteur doit faire mention de sa résidence sur ses documents de communication

**Autres spécificités :**

> Dispositif pérenne

> Il s'agit d'une résidence isolée

**Accompagnement des auteurs dans leur travail d'écriture :**

> Des lectures publiques en cours de travail sont proposées à l'auteur

**Pour plus d'informations :** [www.amathea.fr](http://www.amathea.fr)

**Contact du référent ou personne chargée des résidences :**

**Marie Roche**, Coordinatrice culturelle

04 73 84 56 45 / [amathea@wanadoo.fr](mailto:amathea@wanadoo.fr)

**AMATHEA**

6 rue Georges Couthon

63670 Orcet